

Grand Montréal - Une coalition suggère de créer un Parc écologique de l'Archipel

Le Devoir le 2 octobre 2007 par Louis-Gilles Francoeur

Une quarantaine de groupes écologistes du Grand Montréal, appuyés par les trois conseils régionaux de l'environnement, ont lancé hier l'idée d'arrêter le saccage des milieux naturels de la région et d'y créer le Parc écologique de l'Archipel.

Ce parc serait composé des principaux milieux naturels et humides du Grand Montréal, totalisant au minimum 12 % du territoire, et de milieux aquatiques qu'il faudrait restaurer et protéger à perpétuité afin de redonner vie à cet écosystème qui n'est plus que l'ombre de lui-même en raison du développement urbain et agricole. Les groupes mobilisés autour de ce projet estiment qu'il faudrait aussi relier entre eux ces milieux naturels afin qu'ils ne finissent pas tous cernés par les développeurs, «comme des raisins en train de sécher sur une branche», selon l'expression du député néo-démocrate d'Outremont, Thomas Mulcair, venu apporter son appui au projet.

Ce dernier avait lancé lui-même, quand il était ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le gouvernement Charest, l'idée de créer un vaste parc métropolitain, qui aurait mis à l'abri des promoteurs de tout poil les plus précieux maillons de cet écosystème englobant tout le sud du Québec. En bioclimatologie, cette région géographique porte le nom de l'Érablière à caryer, une espèce parmi les dizaines d'autres en train de disparaître de ce territoire qui porte son nom.

Selon les informations obtenues par l'ancien ministre québécois de l'Environnement, son projet de parc régional a tout simplement été abandonné au ministère, faute de marraine ou de parrain sérieux.

Passer à l'action

Pour les 42 groupes écologistes et comités de citoyens qui entendent être désormais les porteurs de ce vaste projet dans l'opinion publique et dans l'arène politique, il est plus que temps de passer à l'action. La région, ont-ils fait valoir, a perdu 80 % de son couvert forestier, 90 % de ses milieux humides, et la quasi-totalité de ses petits cours d'eau ont été transformés en égouts d'évacuation ou en fossés de drainage. Il est d'autant plus important, ont souligné les deux porte-parole de cette coalition verte, Tommy Montpetit et David Fletcher, que la moitié de la population québécoise habite cette région et qu'elle a besoin à long terme de

vivre dans un milieu en santé écologique.

On y compte par dizaines les espèces en voie de disparition, ont ajouté les deux porte-parole, qui estiment que le premier ministre, Jean Charest, devrait porter une attention personnelle à ce dossier, lui qui a signé au nom du Canada la Convention de Rio sur la protection de la biodiversité.

Ils ont donné en exemple la Ville de Longueuil qui, après négociation avec l'ancien ministre Mulcair, a convenu de protéger 13 % de son territoire. Cette entente a ses petits défauts, a convenu Tommy Montpetit, mais elle est tellement exemplaire globalement qu'elle doit devenir la norme régionale, surtout à Laval où l'on dit que la mairie aurait enterré définitivement toute politique de protection de ses milieux naturels et humides.

D'ailleurs, Thomas Mulcair ne s'en cache pas: sa détermination à contrôler les promoteurs lavallois, qui remblayait les milieux humides de Laval a constitué un des «principaux différends» avec le premier ministre Jean Charest, en plus du dossier d'Orford, ce qui lui a valu de perdre son poste de ministre.

Les dizaines de groupes écologistes mobilisés autour de ce projet s'inspirent de l'exemple de Toronto qui possède depuis 1954 un programme de protection du bassin versant de sa région et qui s'est dotée, comme Ottawa et Vancouver, d'une vaste ceinture verte.